

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



02 novembre 2023

Tempête Ciaran : Une mobilisation d'envergure pour la Protection Civile

Depuis le mercredi 1er novembre au soir, la tempête Ciaran touche le quart Nord-Ouest de la France. Celle-ci donne lieu à de fortes rafales de vent, pouvant atteindre les 170 km/h par endroits, et à des phénomènes de vagues de submersion. De nombreuses communes sont touchées par des coupures d'électricité, des chutes d'arbres ou encore des inondations.

Dès le matin du mercredi 1er novembre, la Protection Civile a enclenché une pré-alerte, avec plus de 700 bénévoles mobilisables ainsi que des moyens techniques et logistiques prêts à intervenir.

Actuellement, plus de 150 bénévoles sont mobilisés dans les départements des Côtes d'Armor, du Finistère, de la Seine-Maritime, du Nord ainsi que du Pas-de-Calais. Ils réalisent des missions de tronçonnage, afin d'aider à la remise en état des axes de circulation, ainsi que de soutien aux populations sinistrées à travers des centres d'hébergement d'urgence. Ils renforcent également différents services tels que les Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS) et Enedis.

De nombreux véhicules sont également prêts à être déployés, notamment des véhicules d'intervention tout terrain pour être au plus près des populations touchées, des véhicules de déblaiement et de soutien technique et des véhicules d'accueil et d'hébergement d'urgence, contenant 1000 lits picots et des kits d'hébergement pour l'accueil des populations sinistrées ou déplacées.

La Protection Civile continue d'évaluer les besoins dans les départements touchés par la tempête et se tient prête à déployer des moyens humains et logistiques supplémentaires.

À propos de la Protection Civile :

La Protection Civile en France est une association nationale à but non lucratif, reconnue d'utilité publique et agréée de Sécurité Civile. Comptant 32 000 adhérents bénévoles, elle joue un rôle essentiel en tant qu'auxiliaire des pouvoirs publics. Ses missions principales consistent à porter secours, former les populations et protéger en cas de crises ou de catastrophes. À la demande des autorités de l'État, des organismes publics ou privés, ou de sa propre initiative, la Protection Civile mobilise tous ses moyens pour assurer la sécurité et le secours des populations en France et à l'étranger.

Contacts presse

Jérémy CRUNCHANT - 06 80 95 60 16 - jeremy.crunchant@protection-civile.org
Lise VALLIENNE - 06 19 13 23 76 - lise.vallienne@protection-civile.org